

Rapport semestriel 2014

Fonds d'accroissement de l'Impériale
Renseignements financiers au **30 juin 2014**



Les Fonds d'accroissement de l'Impériale sont établis par
Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

Desjardins Assurances désigne Desjardins Sécurité financière,
compagnie d'assurance vie.



Desjardins
Assurances

VIE • SANTÉ • RETRAITE

Coopérer pour créer l'avenir

États financiers et inventaires du portefeuille de placements (non audités)

FONDS DE PLACEMENT GARANTI

Fonds d'accroissement de l'Impériale

Fonds de Capitaux à court terme.....	2
Fonds d'Actions canadiennes	9
Notes afférentes aux états financiers (non audités)	16

Collectivement appelés les « Fonds ».

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(NON AUDITÉ)

Aux	30 juin 2014 \$	31 décembre 2013 \$	1 ^{er} janvier 2013 \$
ACTIFS			
Actifs courants			
Encaisse	10 549	17 722	7 672
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN)	2 546 202	2 431 077	2 426 218
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) donnés en garantie	–	224 832	–
Primes à recevoir	–	–	12 060
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	7 115	6 416	7 322
	2 563 866	2 680 047	2 453 272
PASSIFS			
Passifs courants			
Charges à payer	3 798	4 409	5 680
Retraits à payer	–	23 654	–
	3 798	28 063	5 680
Actif net détenu pour le compte des titulaires de contrat	2 560 068	2 651 984	2 447 592
– par part	20,73	20,77	20,85

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(NON AUDITÉ)

Semestres clos les 30 juin	2014 \$	2013 \$
Revenus		
Revenus d'intérêts à des fins d'attribution	24 880	24 798
Revenus provenant des prêts de titres et des mises en pension	10	31
Variation de la juste valeur		
Gain net (perte nette) réalisé(e)	(7 771)	(7 772)
Gain net (perte nette) non réalisé(e)	116	36
	17 235	17 093
Charges		
Frais de gestion et de garantie	21 494	21 050
Frais d'exploitation	289	–
	21 783	21 050
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux opérations pour le compte des titulaires de contrat	(4 548)	(3 957)
– par part	(0,04)	(0,03)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
DÉTENU POUR LE COMPTE
DES TITULAIRES DE CONTRAT

(NON AUDITÉ)

Semestres clos les 30 juin	2014 \$	2013 \$
Actif net détenu pour le compte des titulaires de contrat au début de la période	2 651 984	2 447 592
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux opérations pour le compte des titulaires de contrat	(4 548)	(3 957)
Primes	190 594	379 611
Retraits	(277 962)	(145 924)
Actif net détenu pour le compte des titulaires de contrat à la fin de la période	2 560 068	2 677 322

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

(NON AUDITÉ)

Semestres clos les 30 juin	2014 \$	2013 \$
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux opérations pour le compte des titulaires de contrat	(4 548)	(3 957)
Ajustement au titre des éléments suivants :		
Gain net (perte nette) réalisé(e)	7 771	7 772
Gain net (perte nette) non réalisé(e)	(116)	(36)
Produit de la vente de placements	5 966 230	5 562 810
Achat de placements	(5 864 182)	(5 882 421)
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	(699)	1 984
Charges à payer	(611)	(2 154)
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles	103 845	(316 002)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Paiement de primes	190 594	390 794
Montant global des retraits	(301 616)	(74 574)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(111 022)	316 220
Effet de change sur l'encaisse libellée en devises étrangères	4	46
Augmentation (diminution) de l'encaisse/découvert bancaire	(7 173)	264
Encaisse (découvert bancaire) au début de la période	17 722	7 672
Encaisse (découvert bancaire) à la fin de la période	10 549	7 936
Intérêts reçus	24 181	25 921

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS (NON AUDITÉ) AU 30 JUIN 2014

	Valeur nominale	Coût \$	Juste valeur \$		Valeur nominale	Coût \$	Juste valeur \$
Titres de marché monétaire (52,3 %)				Sociétés (24,1 %)			
Banque de Montréal, billets 1,130 %, 2014-07-16	75 000 CAD	74 789	74 789	Banque Canadienne Impériale de Commerce taux variable, 2014-07-11	100 000 CAD	100 000	100 013
Banque HSBC Canada, billets 1,182 %, 2014-07-14	150 000 CAD	149 598	149 598	taux variable, 2015-12-18	75 000 CAD	75 372	75 340
Bell Canada, billets 1,190 %, 2014-08-27	100 000 CAD	99 701	99 701	Banque de Montréal taux variable, 2014-10-15	50 000 CAD	50 020	50 020
Bons du Trésor du Canada 0,930 %, 2014-09-25	75 000 CAD	74 813	74 813	taux variable, 2015-01-09	50 000 CAD	50 000	50 063
Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal, billets 1,163 %, 2014-07-02	100 000 CAD	99 895	99 895	Banque Scotia 3,430 %, 2014-07-16	200 000 CAD	200 793	200 172
Enbridge, billets 1,187 %, 2014-07-02	100 000 CAD	99 961	99 961	Caisse centrale Desjardins taux variable, 2015-10-16	50 000 CAD	50 000	50 097
OMERS Finance Trust, billets 1,146 %, 2014-07-10	55 000 CAD	54 950	54 950	Société de services financiers Wells Fargo Canada 3,970 %, 2014-11-03	90 000 CAD	91 026	90 793
1,152 %, 2014-07-15	75 000 CAD	74 790	74 790			617 211	616 498
Société Financière Daimler Canada, billets 1,240 %, 2014-07-08	100 000 CAD	99 712	99 712	Total des obligations		1 210 857	1 208 661
Société québécoise des infrastructures, billets 1,154 %, 2014-07-04	150 000 CAD	149 882	149 882	Total des placements (99,5 %)		2 548 398	2 546 202
1,163 %, 2014-07-08	75 000 CAD	74 921	74 921	Autres éléments d'actif net (0,5 %)			13 866
1,155 %, 2014-07-11	85 000 CAD	84 917	84 917	Actif net (100 %)			2 560 068
1,157 %, 2014-07-16	100 000 CAD	99 905	99 905				
TELUS Corporation, billets 1,192 %, 2014-09-02	100 000 CAD	99 707	99 707				
Total des titres de marché monétaire		1 337 541	1 337 541				
Obligations (47,2 %)							
Gouvernements et sociétés publiques des provinces (6,8 %)							
Financement-Québec taux variable, 2014-12-01	100 000 CAD	99 735	100 049				
Financière CDP taux variable, 2015-07-15	75 000 CAD	75 380	75 224				
		175 115	175 273				
Municipalités et institutions parapubliques (16,3 %)							
Municipalité de Lac-Beauport 1,300 %, 2015-02-19	20 000 CAD	19 920	19 967				
Réseau de transport de la Capitale 1,500 %, 2014-11-14	30 000 CAD	29 941	29 994				
1,400 %, 2015-05-14	50 000 CAD	49 926	49 916				
Ville d'Alma 3,050 %, 2014-12-01	100 000 CAD	101 189	100 605				
Ville de Drummondville 1,900 %, 2014-12-19	30 000 CAD	30 089	30 062				
Ville de Longueuil 1,500 %, 2014-11-20	25 000 CAD	24 950	24 994				
Ville de Percé 1,350 %, 2014-07-31	25 000 CAD	24 902	24 996				
Ville de Terrebonne 4,250 %, 2014-12-14	105 000 CAD	107 495	106 273				
Ville de Victoriaville 2,350 %, 2014-11-16	30 000 CAD	30 119	30 083				
		418 531	416 890				

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS – INFORMATIONS SPÉCIFIQUES AU 30 JUIN 2014 (non auditées)

Stratégie lors de l'utilisation d'instruments financiers

Objectif de placement

Fournir un revenu en intérêts supérieur à celui pouvant généralement être obtenu des comptes d'épargne tout en procurant un niveau de liquidités élevé et en protégeant son capital.

Stratégie de placement

Investir principalement dans des bons du Trésor du gouvernement du Canada et dans des acceptations bancaires dont l'échéance ne dépasse pas 12 mois. L'échéance moyenne pondérée en fonction du dollar de son portefeuille ne dépasse pas 180 jours.

Instruments financiers évalués à la juste valeur (note 8)

Niveaux hiérarchiques des instruments financiers évalués à la juste valeur

Les tableaux suivants catégorisent la juste valeur des actifs financiers du Fonds selon une hiérarchie à trois niveaux. La méthodologie utilisée pour établir la hiérarchie des titres n'est pas une indication du risque associé au placement dans les titres. La détermination de la juste valeur est décrite dans la section « Principales méthodes comptables » de la note 2.

Évaluation de la juste valeur des placements à la fin de la période, selon les niveaux suivants :

Au 30 juin 2014	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actifs financiers à la JVRN				
Obligations	175 273	1 033 388	–	1 208 661
Titres de marché monétaire	614 178	723 363	–	1 337 541
Total	789 451	1 756 751	–	2 546 202

Au 31 décembre 2013	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actifs financiers à la JVRN				
Obligations	100 059	1 058 741	–	1 158 800
Titres de marché monétaire	574 217	922 892	–	1 497 109
Total	674 276	1 981 633	–	2 655 909

Au 1 ^{er} janvier 2013	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actifs financiers à la JVRN				
Obligations	159 861	649 035	–	808 896
Titres de marché monétaire	819 952	797 370	–	1 617 322
Total	979 813	1 446 405	–	2 426 218

Transferts entre les niveaux 1 et 2

Au cours des périodes closes le 30 juin 2014, le 31 décembre 2013 et le 1^{er} janvier 2013, il n'y a eu aucun transfert de titres entre les niveaux 1 et 2.

Risques découlant des instruments financiers (note 8)

Risque de change

Au 30 juin 2014, au 31 décembre 2013 et au 1^{er} janvier 2013, la plupart des éléments d'actif et de passif financiers du Fonds sont libellés en dollars canadiens. Le Fonds est donc peu exposé au risque de change.

Risque de taux d'intérêt

Les tableaux suivants résumant l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt. Ils comprennent les éléments d'actif et de passif financiers du Fonds selon leurs justes valeurs, catégorisés en fonction de la date contractuelle de modification des taux ou de la date à l'échéance, selon la première éventualité.

Au 30 juin 2014	Moins d'un an \$	1 à 5 ans \$	5 à 10 ans \$	Plus de 10 ans \$
Actifs courants				
Encaisse	10 549	–	–	–
Placements	2 546 202	–	–	–
Total	2 556 751	–	–	–

Au 31 décembre 2013	Moins d'un an \$	1 à 5 ans \$	5 à 10 ans \$	Plus de 10 ans \$
Actifs courants				
Encaisse	17 722	–	–	–
Placements	2 655 909	–	–	–
Total	2 673 631	–	–	–

Au 1 ^{er} janvier 2013	Moins d'un an \$	1 à 5 ans \$	5 à 10 ans \$	Plus de 10 ans \$
Actifs courants				
Encaisse	7 672	–	–	–
Placements	2 426 218	–	–	–
Total	2 433 890	–	–	–

Au 30 juin 2014, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 0,25 %, en assumant un mouvement parallèle de la courbe des taux, toutes les autres variables étant demeurrées constantes, l'impact sur l'actif net aurait été non significatif (non significatif également au 31 décembre 2013 et de 1 244 \$ au 1^{er} janvier 2013).

La sensibilité des titres de marché monétaire aux variations de taux d'intérêt est minime, car ils sont habituellement détenus jusqu'à l'échéance et sont, par nature, à court terme.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS – INFORMATIONS SPÉCIFIQUES AU 30 JUIN 2014 (non auditées) (suite)

Risque de concentration

Le tableau qui suit résume le risque de concentration :

Segment de marché	30 juin 2014	Segment de marché	31 décembre 2013	Segment de marché	1 ^{er} janvier 2013
Titres de marché monétaire		Titres de marché monétaire		Titres de marché monétaire	
Sociétés	24,4 %	Sociétés	23,5 %	Sociétés	29,5 %
Gouvernements et sociétés publiques des provinces	21,1 %	Gouvernements et sociétés publiques des provinces	18,8 %	Gouvernements et sociétés publiques des provinces	27,5 %
Municipalités et institutions parapubliques	3,9 %	Gouvernement du Canada	11,3 %	Gouvernement du Canada	9,1 %
Gouvernement du Canada	2,9 %	Municipalités et institutions parapubliques	2,8 %	Obligations	
Obligations		Obligations		Sociétés	23,7 %
Sociétés	24,1 %	Sociétés	30,3 %	Gouvernements et sociétés publiques des provinces	6,5 %
Municipalités et institutions parapubliques	16,3 %	Municipalités et institutions parapubliques	9,6 %	Municipalités et institutions parapubliques	2,9 %
Gouvernements et sociétés publiques des provinces	6,8 %	Gouvernements et sociétés publiques des provinces	3,8 %	Autres éléments d'actif net	0,8 %
Autres éléments d'actif net	0,5 %	Autres éléments d'actif net	-0,1 %		

Risque de prix

Le Fonds peut effectuer des transactions d'instruments financiers et acquérir des positions dans des instruments hors Bourse.

Au 30 juin 2014, au 31 décembre 2013 et au 1^{er} janvier 2013, les estimations de l'impact sur l'actif net détenu pour le compte des titulaires de contrat d'une variation de l'indice de référence, établies par le gestionnaire d'après le coefficient bêta historique (coefficient de sensibilité qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur d'un titre/fonds et les fluctuations du marché) entre le rendement du Fonds et celui de l'indice de référence, toutes les autres variables étant demeurées constantes, sont présentées dans le tableau ci-après. Une analyse de régression de 36 mois a été utilisée pour évaluer le coefficient bêta historique. Les données utilisées aux fins de l'analyse de régression reposent sur les rendements mensuels du Fonds.

Indice de référence	Variation des cours	Impact sur l'actif net détenu pour le compte des titulaires de contrat		
	%	30 juin 2014 \$	31 décembre 2013 \$	1 ^{er} janvier 2013 \$
Bons du Trésor à 91 jours FTSE TMX Canada*	+/- 0,25	+/- 755	+/- 2 816	+/- 5 522

*À partir du 1^{er} janvier 2014, « DEX » a été modifié pour « FTSE TMX Canada ».

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

Risque de crédit

Au 30 juin 2014, au 31 décembre 2013 et au 1^{er} janvier 2013, la concentration du risque de crédit du Fonds est répartie entre les titres à revenu fixe et les titres de marché monétaire. Étant donné que leurs justes valeurs tiennent compte de la capacité financière de l'émetteur, ce facteur correspond au risque maximal de crédit auquel le Fonds est exposé.

La notation de crédit des titres à revenu fixe et des titres de marché monétaire canadiens a été établie par le *Dominion Bond Rating Service* (« DBRS »), *Standard & Poor's* ou *Moody's*. La notation de crédit des titres à revenu fixe et des titres de marché monétaire étrangers a été établie par le *Standard & Poor's*, *Moody's* ou *Fitch*. Dans le cas où les agences de notation ne s'accordent pas sur une notation de crédit, les titres à revenu fixe et les titres de marché monétaire sont classés selon les règles suivantes :

- Si deux notations de crédit sont disponibles, mais qu'elles sont différentes, la notation de crédit la moins élevée est utilisée ;
- Si trois notations de crédit sont disponibles, la notation de crédit la plus fréquente est utilisée ;
- Si les trois agences de notation présentent des notations différentes, la notation médiane est utilisée.

La notation de crédit est ensuite convertie au format *DBRS*. En règle générale, plus la notation de crédit d'un titre est élevée, plus il est probable que la société émettrice respectera ses obligations.

Répartition du portefeuille des titres à revenu fixe par notation de crédit

Notation de crédit	Pourcentage des titres à revenu fixe		
	30 juin 2014 %	31 décembre 2013 %	1 ^{er} janvier 2013 %
AAA	6	–	7
AA	44	54	28
A	16	26	50
BBB	–	4	6
Non notés	34	16	9
Total	100	100	100

Répartition du portefeuille des titres de marché monétaire par notation de crédit

Notation de crédit	Pourcentage des titres de marché monétaire		
	30 juin 2014 %	31 décembre 2013 %	1 ^{er} janvier 2013 %
R-1 (élevé)	21	39	40
R-1 (moyen)	11	13	19
R-1 (faible)	15	25	26
R-2 (élevé)	15	–	3
Non notés	38	23	12
Total	100	100	100

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS – INFORMATIONS SPÉCIFIQUES AU 30 JUIN 2014 (non auditées) (suite)

Risque de liquidité

Les tableaux suivants analysent les éléments de passif financiers du Fonds en fonction d'un groupe d'échéances pertinent et de la période contractuelle restante à la date de l'état de la situation financière. Les montants des tableaux représentent les flux de trésorerie contractuels non actualisés. Les soldes venant à échéance au cours des 12 prochains mois équivalent aux soldes comptables, puisque l'impact de l'actualisation n'est pas important.

Au 30 juin 2014	Moins d'un mois \$	1 à 3 mois \$	Échéance non indiquée \$
Charges à payer	3 798	–	–
Actif net détenu pour le compte des titulaires de contrat	–	–	2 560 068

Au 31 décembre 2013	Moins d'un mois \$	1 à 3 mois \$	Échéance non indiquée \$
Charges à payer	4 409	–	–
Retraits à payer	23 654	–	–
Actif net détenu pour le compte des titulaires de contrat	–	–	2 651 984

Au 1 ^{er} janvier 2013	Moins d'un mois \$	1 à 3 mois \$	Échéance non indiquée \$
Charges à payer	5 680	–	–
Actif net détenu pour le compte des titulaires de contrat	–	–	2 447 592

Classement des instruments financiers par catégorie (note 2)

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des instruments financiers du Fonds, par catégorie :

Au 30 juin 2014

Actifs	Actifs financiers à la JVRN			Actifs financiers au coût amorti \$	Total \$
	Détenus à des fins de transaction \$	Désignés au début \$	Total \$		
Placements	–	2 546 202	2 546 202	–	2 546 202
Autres éléments d'actif	–	–	–	17 664	17 664

Passifs	Passifs financiers à la JVRN			Passifs financiers au coût amorti \$	Total \$
	Détenus à des fins de transaction \$	Désignés au début \$	Total \$		
Autres éléments de passif	–	–	–	3 798	3 798

Au 31 décembre 2013

Actifs	Actifs financiers à la JVRN			Actifs financiers au coût amorti \$	Total \$
	Détenus à des fins de transaction \$	Désignés au début \$	Total \$		
Placements	–	2 655 909	2 655 909	–	2 655 909
Autres éléments d'actif	–	–	–	24 138	24 138

Passifs	Passifs financiers à la JVRN			Passifs financiers au coût amorti \$	Total \$
	Détenus à des fins de transaction \$	Désignés au début \$	Total \$		
Autres éléments de passif	–	–	–	28 063	28 063

Au 1^{er} janvier 2013

Actifs	Actifs financiers à la JVRN			Actifs financiers au coût amorti \$	Total \$
	Détenus à des fins de transaction \$	Désignés au début \$	Total \$		
Placements	–	2 426 218	2 426 218	–	2 426 218
Autres éléments d'actif	–	–	–	27 054	27 054

Passifs	Passifs financiers à la JVRN			Passifs financiers au coût amorti \$	Total \$
	Détenus à des fins de transaction \$	Désignés au début \$	Total \$		
Autres éléments de passif	–	–	–	5 680	5 680

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS – INFORMATIONS SPÉCIFIQUES AU 30 JUIN 2014
(non auditées) (suite)

Le tableau suivant présente les gains nets (pertes nettes) sur les instruments financiers à la JVRN, pour les périodes closes les 30 juin 2014 et 2013 :

	Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s		Gains nets (pertes nettes) non réalisé(e)s	
	2014 \$	2013 \$	2014 \$	2013 \$
Actifs financiers à la JVRN				
Détenus à des fins de transaction	–	–	–	–
Désignés à la JVRN	(7 771)	(7 772)	116	36
Total	(7 771)	(7 772)	116	36

Transition aux IFRS (note 3)

Rapprochement sommaire des capitaux propres et du résultat global

Capitaux propres	31 décembre 2013 \$	30 juin 2013 \$	1 ^{er} janvier 2013 \$
Capitaux propres présentés selon les PCGR	2 651 912	2 676 998	2 447 817
Réévaluation des placements à la JVRN	72	324	(225)
Actif net détenu pour le compte des titulaires de contrat selon les IFRS	2 651 984	2 677 322	2 447 592

Résultat global

Résultat global présenté selon les PCGR	(10 304)	4 506
Réévaluation des placements à la JVRN	297	(549)

Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux opérations pour le compte des titulaires de contrat selon les IFRS

	(10 007)	3 957
--	----------	-------

Rapprochement détaillé des états financiers

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

	31 décembre 2013			1 ^{er} janvier 2013		
	Montant selon les PCGR \$	Retraitements \$	Montant selon les IFRS \$	Montant selon les PCGR \$	Retraitements \$	Montant selon les IFRS \$
Actifs courants						
Encaisse	17 722	–	17 722	7 672	–	7 672
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net	2 657 310	(226 233)	2 431 077	2 429 882	(3 664)	2 426 218
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net donnés en garantie	–	224 832	224 832	–	–	–
Primes à recevoir	–	–	–	12 060	–	12 060
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	4 943	1 473	6 416	3 883	3 439	7 322
Passifs courants						
Charges à payer	4 409	–	4 409	5 680	–	5 680
Retraits à payer	23 654	–	23 654	–	–	–
Actif net détenu pour le compte des titulaires de contrat	2 651 912	72	2 651 984	2 447 817	(225)	2 447 592

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

	30 juin 2013		
	Montant selon les PCGR \$	Retraitements \$	Montant selon les IFRS \$
Revenus			
Revenus d'intérêts à des fins de distribution	26 864	(2 066)	24 798
Revenus provenant des prêts de titres et des mises en pension	31	–	31
Variation de la juste valeur			
Gain net (perte nette) réalisé(e)	(7 772)	–	(7 772)
Gain net (perte nette) non réalisé(e)	(2 579)	2 615	36
Charges			
Frais de gestion et de garantie	21 050	–	21 050
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux opérations pour le compte des titulaires de contrat	(4 506)	549	(3 957)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS – INFORMATIONS SPÉCIFIQUES AU 30 JUIN 2014
(non auditées) (suite)ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU
POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE CONTRAT

	30 juin 2013		
	Montant selon les PCGR \$	Retraitements \$	Montant selon les IFRS \$
Actif net détenu pour le compte des titulaires de contrat au début de la période	2 447 817	(225)	2 447 592
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux opérations pour le compte des titulaires de contrat	(4 506)	549	(3 957)
Primes	379 611	–	379 611
Retraits	(145 924)	–	(145 924)
Actif net détenu pour le compte des titulaires de contrat à la fin de la période	2 676 998	324	2 677 322

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(NON AUDITÉ)

Aux	30 juin 2014 \$	31 décembre 2013 \$	1 ^{er} janvier 2013 \$
ACTIFS			
Actifs courants			
Encaisse	10 495	22 021	36 876
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (JV RN)	4 352 660	4 232 505	3 528 104
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (JV RN) donnés en garantie	1 320 827	1 066 700	1 642 819
Primes à recevoir	69	458	458
Somme à recevoir pour la vente de titres	–	–	98 667
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	10 506	6 583	11 551
	5 694 557	5 328 267	5 318 475
PASSIFS			
Passifs courants			
Charges à payer	10 393	10 690	15 213
Retraits à payer	–	–	12 060
Somme à payer pour l'achat de titres	85 380	–	25 889
	95 773	10 690	53 162
Actif net détenu pour le compte des titulaires de contrat	5 598 784	5 317 577	5 265 313
– par part	55,35	48,91	42,54

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(NON AUDITÉ)

Semestres clos les 30 juin	2014 \$	2013 \$
Revenus		
Revenus d'intérêts à des fins d'attribution	1 247	1 112
Revenus de dividendes	54 939	62 524
Revenus provenant des prêts de titres et des mises en pension	373	620
Écart de conversion sur encaisse	–	230
Variation de la juste valeur		
Gain net (perte nette) réalisé(e)	344 723	11 253
Gain net (perte nette) non réalisé(e)	336 674	1 055
	737 956	76 794
Charges		
Frais de gestion et de garantie	58 049	53 109
Frais d'exploitation	601	–
	58 650	53 109
Courtages et autres coûts d'opérations de portefeuille	7 055	7 616
	65 705	60 725
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux opérations pour le compte des titulaires de contrat	672 251	16 069
– par part	6,41	0,14

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
DÉTENU POUR LE COMPTE
DES TITULAIRES DE CONTRAT

(NON AUDITÉ)

Semestres clos les 30 juin	2014 \$	2013 \$
Actif net détenu pour le compte des titulaires de contrat au début de la période	5 317 577	5 265 313
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux opérations pour le compte des titulaires de contrat	672 251	16 069
Primes	101 770	29 617
Retraits	(492 814)	(528 863)
Actif net détenu pour le compte des titulaires de contrat à la fin de la période	5 598 784	4 782 136

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

(NON AUDITÉ)

Semestres clos les 30 juin	2014 \$	2013 \$
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux opérations pour le compte des titulaires de contrat	672 251	16 069
Ajustement au titre des éléments suivants :		
Écart de conversion sur encaisse	–	(230)
Gain net (perte nette) réalisé(e)	(344 723)	(11 253)
Gain net (perte nette) non réalisé(e)	(336 674)	(1 055)
Produit de la vente de placements	3 790 770	3 986 330
Achat de placements	(3 483 624)	(3 490 906)
Somme à recevoir pour l'achat de titres	–	(63 134)
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	(3 923)	1 392
Charges à payer	(297)	(7 241)
Somme à payer pour l'achat de titres	85 380	51 776
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles	379 160	481 748
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Paiement de primes	102 159	29 649
Montant global des retraits	(492 814)	(528 968)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(390 655)	(499 319)
Effet de change sur l'encaisse libellée en devises étrangères	(31)	339
Augmentation (diminution) de l'encaisse/découvert bancaire	(11 526)	(17 232)
Encaisse (découvert bancaire) au début de la période	22 021	36 876
Encaisse (découvert bancaire) à la fin de la période	10 495	19 644
Intérêts reçus	557	–
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts	51 062	63 692

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS (NON AUDITÉ) AU 30 JUIN 2014

	Nombre d'actions	Coût \$	Juste valeur \$	Valeur nominale	Coût \$	Juste valeur \$
Actions canadiennes (98,6 %)						
Énergie (23,4 %)						
ARC Resources*	2 906	83 301	94 416			
Canadian Natural Resources	5 230	164 886	256 427			
Cenovus Energy	4 560	148 810	157 730			
Encana Corporation	2 200	58 258	55 616			
MEG Energy Corp.*	1 725	54 820	67 085			
Peyto Exploration & Development Corp.	2 300	53 217	92 713			
Precision Drilling Corporation	5 388	53 711	81 413			
Suncor Énergie	6 518	229 934	296 569			
Tourmaline Oil Corp.	2 454	99 354	138 062			
Whitecap Resources	4 422	49 526	72 830			
		995 817	1 312 861			
Matériaux (12,8 %)						
CCL Industries, classe B	771	54 719	79 220			
First Quantum Minerals	6 309	124 792	143 971			
Franco-Nevada Corporation	1 536	65 066	94 080			
Goldcorp	4 520	125 473	134 606			
Mines Agnico Eagle	3 894	130 952	159 109			
SEMAFO	9 497	34 477	47 580			
West Fraser Timber Co.	1 150	47 168	59 466			
		582 647	718 032			
Produits industriels (8,9 %)						
ATS Automation Tooling Systems*	5 463	64 664	85 277			
Chemin de fer Canadien Pacifique*	500	52 041	96 655			
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3 044	131 547	211 254			
Finning International	2 648	72 501	79 016			
WSP Global*	759	25 829	28 683			
		346 582	500 885			
Consommation discrétionnaire (8,1 %)						
Groupe de jeux Amaya, reçus de souscription	4 269	85 380	85 380			
Dollarama	841	58 791	73 882			
Quebecor, classe B*	1 013	25 429	26 156			
Vêtements de Sport Gildan*	4 257	197 316	267 638			
		366 916	453 056			
Consommation courante (4,8 %)						
Alimentation Couche-Tard, classe B	3 196	57 855	93 419			
Compagnies Loblaw*	3 644	166 773	173 527			
		224 628	266 946			
Soins de santé (1,0 %)						
Catamaran	1 262	66 890	59 465			
Services financiers (33,7 %)						
Banque Royale du Canada*	4 359	244 371	332 505			
Banque Scotia	5 351	306 727	380 670			
Banque Toronto-Dominion	7 582	268 430	416 479			
CI Financial	3 685	111 595	129 159			
Corporation Financière Power	2 033	63 397	67 516			
Element Financial Corporation	6 741	84 762	90 869			
Element Financial Corporation, reçus de souscription	12 533	159 796	168 068			
Société financière IGM*	2 025	95 148	103 437			
Société Financière Manuvie	9 256	136 963	196 320			
		1 471 189	1 885 023			
Technologie (4,9 %)						
Groupe CGI, classe A*	7 232	210 129	273 514			
Télécommunications (1,0 %)						
Rogers Communications, classe B	1 257	54 639	53 976			
Total des actions canadiennes		4 319 437	5 523 758			
Titres de marché monétaire (2,7 %)						
Bons du Trésor du Canada						
2014-08-14				105 000 CAD	104 813	104 813
2014-09-11				45 000 CAD	44 916	44 916
Total des titres de marché monétaire					149 729	149 729
Coûts d'opérations de portefeuille inclus dans le coût des titres						
					(2 021)	–
Total des placements (101,3 %)		4 467 145	5 673 487			
Autres éléments d'actif net (-1,3 %)						(74 703)
Actif net (100 %)						5 598 784

* Titres donnés en garantie, en partie ou en totalité, par l'entremise du programme de prêts de titres.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS – INFORMATIONS SPÉCIFIQUES AU 30 JUIN 2014 (non auditées)

Stratégie lors de l'utilisation d'instruments financiers

Objectif de placement

Procurer aux investisseurs une croissance à long terme de son capital en investissant principalement dans des actions de sociétés canadiennes.

Stratégie de placement

Investir essentiellement dans des actions ordinaires de sociétés canadiennes en croissance à moyenne et grande capitalisation.

Instruments financiers évalués à la juste valeur (note 8)

Niveaux hiérarchiques des instruments financiers évalués à la juste valeur

Les tableaux suivants catégorisent la juste valeur des actifs financiers du Fonds selon une hiérarchie à trois niveaux. La méthodologie utilisée pour établir la hiérarchie des titres n'est pas une indication du risque associé au placement dans les titres. La détermination de la juste valeur est décrite dans la section « Principales méthodes comptables » de la note 2.

Évaluation de la juste valeur des placements à la fin de la période, selon les niveaux suivants :

Au 30 juin 2014	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actifs financiers à la JVRN				
Actions	5 523 758	–	–	5 523 758
Titres de marché monétaire	149 729	–	–	149 729
Total	5 673 487	–	–	5 673 487

Au 31 décembre 2013	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actifs financiers à la JVRN				
Actions	5 224 282	–	–	5 224 282
Titres de marché monétaire	74 923	–	–	74 923
Total	5 299 205	–	–	5 299 205

Au 1 ^{er} janvier 2013	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actifs financiers à la JVRN				
Actions	5 121 000	–	–	5 121 000
Titres de marché monétaire	49 923	–	–	49 923
Total	5 170 923	–	–	5 170 923

Transferts entre les niveaux 1 et 2

Au cours des périodes closes le 30 juin 2014, le 31 décembre 2013 et le 1^{er} janvier 2013, il n'y a eu aucun transfert de titres entre les niveaux 1 et 2.

Classification de niveau 3

Au 30 juin 2014, au 31 décembre 2013 et au 1^{er} janvier 2013, le Fonds ne détient aucun instrument financier classé au niveau 3.

Rapprochement de l'évaluation de la juste valeur de niveau 3

Au 30 juin 2014	Actions \$
Solde au début de la période	
Produit de la vente de placements	–
Achat de placements	49 526
Gain net (perte nette) réalisé(e)	–
Gain net (perte nette) non réalisé(e)	–
Transferts vers (depuis) le niveau 3	(49 526)
Solde à la fin de la période	–

Au 31 décembre 2013	Actions \$
Solde au début de l'exercice	
Produit de la vente de placements	–
Achat de placements	56 840
Gain net (perte nette) réalisé(e)	–
Gain net (perte nette) non réalisé(e)	–
Transferts vers (depuis) le niveau 3	(56 840)
Solde à la fin de l'exercice	–

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS – INFORMATIONS SPÉCIFIQUES AU 30 JUIN 2014 (non auditées) (suite)

Risques découlant des instruments financiers (note 8)

Risque de change

Au 30 juin 2014, au 31 décembre 2013 et au 1^{er} janvier 2013, la plupart des éléments d'actif et de passif financiers du Fonds sont libellés en dollars canadiens. Le Fonds est donc peu exposé au risque de change.

Risque de taux d'intérêt

Au 30 juin 2014, au 31 décembre 2013 et au 1^{er} janvier 2013, la plupart des éléments d'actif et de passif financiers du Fonds ne portent pas intérêt. Ainsi, le Fonds n'est pas exposé à d'importants risques relativement aux fluctuations des taux d'intérêt en vigueur.

Risque de concentration

Le tableau qui suit résume le risque de concentration :

Segment de marché	30 juin 2014	Segment de marché	31 décembre 2013	Segment de marché	1 ^{er} janvier 2013
Actions		Actions		Actions	
Services financiers	33,7 %	Services financiers	34,1 %	Services financiers	29,1 %
Énergie	23,4 %	Énergie	23,4 %	Énergie	27,3 %
Matériaux	12,8 %	Matériaux	13,0 %	Matériaux	16,6 %
Produits industriels	8,9 %	Produits industriels	9,5 %	Produits industriels	6,6 %
Consommation discrétionnaire	8,1 %	Consommation discrétionnaire	8,6 %	Consommation courante	6,0 %
Technologie	4,9 %	Technologie	4,0 %	Télécommunications	5,7 %
Consommation courante	4,8 %	Consommation courante	3,1 %	Consommation discrétionnaire	4,0 %
Soins de santé	1,0 %	Télécommunications	1,5 %	Technologie	3,1 %
Télécommunications	1,0 %	Soins de santé	1,0 %	Titres de marché monétaire	0,9 %
Titres de marché monétaire	2,7 %	Titres de marché monétaire	1,4 %	Autres éléments d'actif net	0,7 %
Autres éléments d'actif net	-1,3 %	Autres éléments d'actif net	0,4 %		

Risque de prix

Le Fonds peut effectuer des transactions d'instruments financiers et acquérir des positions dans des instruments négociables et hors Bourse.

Au 30 juin 2014, au 31 décembre 2013 et au 1^{er} janvier 2013, les estimations de l'impact sur l'actif net détenu pour le compte des titulaires de contrat d'une variation de l'indice de référence, établies par le gestionnaire d'après le coefficient bêta historique (coefficient de sensibilité qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur d'un titre/fonds et les fluctuations du marché) entre le rendement du Fonds et celui de l'indice de référence, toutes les autres variables étant demeurées constantes, sont présentées dans le tableau ci-après. Une analyse de régression de 36 mois a été utilisée pour évaluer le coefficient bêta historique. Les données utilisées aux fins de l'analyse de régression reposent sur les rendements mensuels du Fonds.

Indice de référence	Variation des cours %	Impact sur l'actif net détenu pour le compte des titulaires de contrat		
		30 juin 2014 \$	31 décembre 2013 \$	1 ^{er} janvier 2013 \$
S&P/TSX plafonné	+/- 3,00	+/- 172 896	+/- 169 673	+/- 171 923

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

Risque de crédit

Au 30 juin 2014, au 31 décembre 2013 et au 1^{er} janvier 2013, le Fonds n'a pas investi de montants importants dans des titres à revenu fixe, dans des titres de marché monétaire ni dans des instruments financiers dérivés. Le Fonds est donc peu exposé au risque de crédit.

Risque de liquidité

Les tableaux suivants analysent les éléments de passif financiers du Fonds en fonction d'un groupe d'échéances pertinent et de la période contractuelle restante à la date de l'état de la situation financière. Les montants des tableaux représentent les flux de trésorerie contractuels non actualisés. Les soldes venant à échéance au cours des 12 prochains mois équivalent aux soldes comptables, puisque l'impact de l'actualisation n'est pas important.

Au 30 juin 2014	Moins d'un mois \$	1 à 3 mois \$	Échéance non indiquée \$
Charges à payer	10 393	–	–
Somme à payer pour l'achat de titres	85 380	–	–
Actif net détenu pour le compte des titulaires de contrat	–	–	5 598 784

Au 31 décembre 2013	Moins d'un mois \$	1 à 3 mois \$	Échéance non indiquée \$
Charges à payer	10 690	–	–
Actif net détenu pour le compte des titulaires de contrat	–	–	5 317 577

Au 1 ^{er} janvier 2013	Moins d'un mois \$	1 à 3 mois \$	Échéance non indiquée \$
Somme à payer pour l'achat de titres	25 889	–	–
Charges à payer	15 213	–	–
Retraits à payer	12 060	–	–
Actif net détenu pour le compte des titulaires de contrat	–	–	5 265 313

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS – INFORMATIONS SPÉCIFIQUES AU 30 JUIN 2014 (non auditées) (suite)

Classement des instruments financiers par catégorie (note 2)

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des instruments financiers du Fonds, par catégorie :

Au 30 juin 2014

Actifs	Actifs financiers à la JVRN			Actifs financiers au coût amorti \$	Total \$
	Détenus à des fins de transaction \$	Désignés au début \$	Total \$		
Placements	–	5 673 487	5 673 487	–	5 673 487
Autres éléments d'actif	–	–	–	21 070	21 070

Passifs	Passifs financiers à la JVRN			Passifs financiers au coût amorti \$	Total \$
	Détenus à des fins de transaction \$	Désignés au début \$	Total \$		
Autres éléments de passif	–	–	–	95 773	95 773

Au 31 décembre 2013

Actifs	Actifs financiers à la JVRN			Actifs financiers au coût amorti \$	Total \$
	Détenus à des fins de transaction \$	Désignés au début \$	Total \$		
Placements	–	5 299 205	5 299 205	–	5 299 205
Autres éléments d'actif	–	–	–	29 062	29 062

Passifs	Passifs financiers à la JVRN			Passifs financiers au coût amorti \$	Total \$
	Détenus à des fins de transaction \$	Désignés au début \$	Total \$		
Autres éléments de passif	–	–	–	10 690	10 690

Au 1^{er} janvier 2013

Actifs	Actifs financiers à la JVRN			Actifs financiers au coût amorti \$	Total \$
	Détenus à des fins de transaction \$	Désignés au début \$	Total \$		
Placements	–	5 170 923	5 170 923	–	5 170 923
Autres éléments d'actif	–	–	–	147 552	147 552

Passifs	Passifs financiers à la JVRN			Passifs financiers au coût amorti \$	Total \$
	Détenus à des fins de transaction \$	Désignés au début \$	Total \$		
Autres éléments de passif	–	–	–	53 162	53 162

Le tableau suivant présente les gains nets (pertes nettes) sur les instruments financiers à la JVRN, pour les périodes closes les 30 juin 2014 et 2013 :

Actifs financiers à la JVRN	Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s		Gains nets (pertes nettes) non réalisé(e)s	
	2014 \$	2013 \$	2014 \$	2013 \$
Détenus à des fins de transaction	–	–	–	–
Désignés à la JVRN	344 723	11 253	336 674	1 055
Total	344 723	11 253	336 674	1 055

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS – INFORMATIONS SPÉCIFIQUES AU 30 JUIN 2014 (non auditées) (suite)

DÉCOMPTABILISATION D'ACTIFS FINANCIERS

Prêts de titres et mises en pension

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mises en pension, le fonds transfère des actifs financiers en vertu de modalités prévoyant leur rachat dans le futur. Ces actifs financiers demeurent comptabilisés au poste « Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) donnés en garantie » à l'état de la situation financière, puisque le fonds conserve la quasi-totalité des risques et des avantages liés à ces actifs.

	30 juin 2014 \$	31 décembre 2013 \$	1 ^{er} janvier 2013 \$
Placements à JVRN donnés en garantie	1 320 827	1 066 700	1 642 819
Valeur des sûretés reçues	1 347 244	1 088 033	1 675 674

Les fonds exigent des garanties sous forme d'encaisse ou d'autres titres semblables, qui sont acceptables par Desjardins Sécurité financière, et dont la valeur globale ne peut être inférieure à 102 % de la juste valeur des titres prêtés.

Transition aux IFRS (note 3)

Rapprochement sommaire des capitaux propres et du résultat global

Capitaux propres	31 décembre 2013 \$	30 juin 2013 \$	1 ^{er} janvier 2013 \$
Capitaux propres présentés selon les PCGR	5 314 035	4 774 804	5 257 826
Réévaluation des placements à la JVRN	3 542	7 332	7 487
Actif net détenu pour le compte des titulaires de contrat selon les IFRS	5 317 577	4 782 136	5 265 313

Résultat global

Résultat global présenté selon les PCGR	716 611	16 224
Réévaluation des placements à la JVRN	(3 945)	(155)

Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux opérations pour le compte des titulaires de contrat selon les IFRS

	712 666	16 069
--	---------	--------

Rapprochement détaillé des états financiers

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

	31 décembre 2013			1 ^{er} janvier 2013		
	Montant selon les PCGR \$	Retraitements \$	Montant selon les IFRS \$	Montant selon les PCGR \$	Retraitements \$	Montant selon les IFRS \$
Actifs courants						
Encaisse	22 021	–	22 021	36 876	–	36 876
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net	5 295 686	(1 063 181)	4 232 505	5 163 459	(1 635 355)	3 528 104
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net donnés en garantie	–	1 066 700	1 066 700	–	1 642 819	1 642 819
Primes à recevoir	458	–	458	458	–	458
Somme à recevoir pour la vente de titres	–	–	–	98 667	–	98 667
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	6 560	23	6 583	11 528	23	11 551
Passifs courants						
Charges à payer	10 690	–	10 690	15 213	–	15 213
Retraits à payer	–	–	–	12 060	–	12 060
Somme à payer pour l'achat de titres	–	–	–	25 889	–	25 889
Actif net détenu pour le compte des titulaires de contrat	5 314 035	3 542	5 317 577	5 257 826	7 487	5 265 313

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS – INFORMATIONS SPÉCIFIQUES AU 30 JUIN 2014
(non auditées) (suite)

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

	30 juin 2013		
	Montant selon les PCGR \$	Retraitements \$	Montant selon les IFRS \$
Revenus			
Revenus d'intérêts à des fins de distribution	1 132	(20)	1 112
Revenus de dividendes	62 524	–	62 524
Revenus provenant des prêts de titres et des mises en pension	620	–	620
Écart de conversion sur encaisse	–	230	230
Variation de la juste valeur			
Gain net (perte nette) réalisé(e)	11 483	(230)	11 253
Gain net (perte nette) non réalisé(e)	1 190	(135)	1 055
Charges			
Frais de gestion et de garantie	53 109	–	53 109
Courtages et autres coûts d'opérations de portefeuille	7 616	–	7 616
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux opérations pour le compte des titulaires de contrat	16 224	(155)	16 069

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU
POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE CONTRAT

	30 juin 2013		
	Montant selon les PCGR \$	Retraitements \$	Montant selon les IFRS \$
Actif net détenu pour le compte des titulaires de contrat au début de la période	5 257 826	7 487	5 265 313
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux opérations pour le compte des titulaires de contrat	16 224	(155)	16 069
Primes	29 617	–	29 617
Retraits	(528 863)	–	(528 863)
Actif net détenu pour le compte des titulaires de contrat à la fin de la période	4 774 804	7 332	4 782 136

1. Établissement des Fonds

Les Fonds d'accroissement de l'Impériale (les « fonds ») comportent deux fonds offerts par Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie (« Desjardins Sécurité financière » ou la « Compagnie ») par l'entremise de contrats individuels à capital variable émis en vertu du Régime d'accroissement de l'Impériale Desjardins Sécurité financière. L'actif de chaque fonds est séparé des autres actifs de la Compagnie et il appartient à cette dernière. Ces fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Le siège social de la Compagnie est situé au 200, rue des Commandeurs, Lévis (Québec) Canada G6V 6R2.

Les états financiers intermédiaires (« états financiers ») des fonds sont présentés en dollars canadiens (CAD), monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des fonds. Les principales activités des fonds sont présentées à la section « Stratégie lors de l'utilisation d'instruments financiers » dans la section des notes afférentes aux états financiers – informations spécifiques relative à chacun des fonds.

2. Mode de présentation et adoption des IFRS

Adoption des Normes internationales d'information financière (« IFRS »)

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (« IFRS ») applicables à la préparation des états financiers intermédiaires, incluant IAS 34, *Informations financières intermédiaires*, et IFRS 1, *Première application des normes IFRS*. Les fonds ont adopté cette méthode de présentation en 2014 tel que requis par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières et le Conseil des normes comptables du Canada.

Auparavant, les fonds préparaient leurs états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus tels que définis dans la Partie V du Manuel de CPA (« PCGR canadiens »). Les fonds ont rigoureusement appliqué les méthodes comptables dans la préparation de leur état de la situation financière d'ouverture au 1^{er} janvier 2013 ainsi que pour toutes les périodes présentées, comme si ces méthodes avaient toujours été en vigueur. La note 3 divulgue les effets de la transition aux IFRS sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie des fonds ainsi que la nature et l'effet des changements significatifs de méthodes comptables par rapport aux méthodes utilisées aux fins de la préparation des états financiers des fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 conformément aux PCGR canadiens.

Déclaration de conformité

Les méthodes appliquées dans les présents états financiers intermédiaires sont fondées sur les IFRS publiées et en vigueur au 29 septembre 2014, date à laquelle le Comité d'audit et de gestion des risques (« CAGR ») a approuvé la publication de ces états financiers intermédiaires. Les éventuelles modifications apportées aux IFRS après cette date, qui seront appliquées aux états financiers annuels des fonds pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014, pourraient donner lieu au retraitement des présents états financiers intermédiaires, y compris des ajustements de transition comptabilisés lors du basculement aux IFRS.

Principales méthodes comptables

Les principales règles d'évaluation et de présentation appliquées lors de la préparation de ces états financiers sont indiquées ci-dessous.

Actifs et passifs financiers

Les actifs financiers des fonds comprennent principalement les instruments financiers et les instruments financiers dérivés présentés à l'inventaire du portefeuille. Les passifs financiers comprennent principalement les instruments financiers dérivés.

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés à la date à laquelle les fonds deviennent une partie prenante aux dispositions contractuelles, soit la date d'acquisition de l'instrument financier.

Information sur la classification des instruments financiers

Les fonds classifient leurs actifs et leurs passifs financiers parmi les catégories suivantes.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :

- Détenus à des fins de transaction : instruments financiers dérivés ;
- Désignés au début à la juste valeur par le biais du résultat net : tous les autres placements dont actions et titres à revenu fixe.

Actifs financiers au coût amorti :

- Prêts et créances : encaisse et autres montants à recevoir.

Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :

- Détenus à des fins de transaction : instruments financiers dérivés et placements à découvert.

Passifs financiers au coût amorti :

- Découvert bancaire et autres montants à payer.

Un instrument financier est classé détenu à des fins de transaction si :

- Il est acquis ou contracté principalement en vue d'être vendu ou racheté dans un proche avenir, ou ;
- Lors de la comptabilisation initiale, il fait partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble et qui présentent des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme, ou ;
- Il s'agit d'un dérivé.

Un instrument financier est désigné à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN ») si :

- Il élimine ou réduit significativement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation (parfois appelée « non-concordance comptable ») qui, autrement, découlerait de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de la comptabilisation des profits ou pertes sur ceux-ci selon des bases différentes.

Les fonds comptabilisent les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, tel qu'expliqué à la note 4 « Jugements significatifs, estimations et hypothèses ». Les placements et dérivés sont évalués à la JVRN, y compris certains placements qui ont été désignés au début comme étant à la JVRN. L'obligation des fonds au titre de l'actif net détenu pour le compte des titulaires de contrat est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Les méthodes comptables utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les titulaires de contrats.

Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière et comprend peu de subjectivité quant à son établissement. Les fonds utilisent le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart vendeur-acheteur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Compagnie détermine le point de l'écart qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Les fonds utilisent diverses méthodes et posent des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière.

Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, la valeur actualisée des flux de trésorerie, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Se référer à la note 8, « Informations sur les instruments financiers », pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur des fonds.

Trésorerie

L'encaisse (découvert bancaire) est comptabilisée à la juste valeur.

Titres de marché monétaire

Les titres de marché monétaire sont inscrits au coût qui, majoré des intérêts courus, se rapproche de la juste valeur.

Actions

Les actions sont inscrites au cours de clôture de la Bourse accréditée où le titre correspondant est le plus négocié. Les bons de souscription non cotés sont évalués à l'aide d'un modèle d'évaluation reconnu.

Obligations, titres adossés à des créances hypothécaires et titres adossés à des crédits mobiliers

Les obligations, les titres adossés à des créances hypothécaires et les titres adossés à des crédits mobiliers sont évalués à partir des cours obtenus de courtiers en valeurs mobilières reconnus.

Fonds de placement

En général, les parts des fonds sous-jacents sont inscrites à la valeur liquidative par part, fournie par le gestionnaire du fonds sous-jacent, à chaque jour d'évaluation.

Instruments financiers dérivés

Certains fonds peuvent avoir recours à un éventail d'instruments financiers dérivés tels que des contrats à terme de gré à gré et des contrats à terme standardisés, soit à des fins de couverture, soit à des fins autres que de couverture, ou les deux. La juste valeur des instruments financiers dérivés est présentée sans tenir compte de l'incidence des accords généraux de compensation juridique exécutoires.

Contrats de change à terme et contrats à terme de gré à gré

La juste valeur de ces instruments correspond au gain ou à la perte qu'entraînerait leur réalisation à la date d'évaluation ; cette valeur est comptabilisée dans la « Plus-value (moins-value) non réalisée sur dérivés » à l'état de la situation financière.

Contrats à terme standardisés

Les contrats à terme standardisés sont évalués à la juste valeur et sont réglés quotidiennement par l'entremise de courtiers agissant à titre d'intermédiaires. Les montants à recevoir (à payer) relativement au règlement de contrats à terme standardisés sont comptabilisés dans le poste « Montant à recevoir (à payer) sur contrats à terme standardisés » à l'état de la situation financière.

Évaluation des titres non cotés et autres placements

Lorsque les principes d'évaluation des placements décrits précédemment ne sont pas appropriés, la juste valeur est déterminée selon les meilleures estimations de la Compagnie à l'aide de procédures d'évaluation établies et qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date d'évaluation. Ces procédures couvrent entre autres les titres en arrêt de transaction, les titres de sociétés privées ainsi que les titres non liquides. Pour plus d'information, se référer à la note 4 « Jugements significatifs, estimations et hypothèses ».

Opérations sur les placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen à l'exception du coût des titres de marché monétaire qui est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Le coût moyen n'inclut pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe à l'exception des obligations sans coupon. Les coûts de transaction, comme les commissions de courtage, engagés au moment de l'achat et de la vente de titres par les fonds sont constatés à l'état du résultat global. L'écart entre la plus-value (moins-value) non réalisée des placements au début et à la fin de la période est comptabilisé au poste « Gain net (perte nette) non réalisé(e) » à l'état du résultat global. Lors de la disposition d'un placement, la différence entre la juste valeur et le coût des placements est incluse au poste « Gain net (perte nette) réalisé(e) » de ce même état.

Compensation des actifs et des passifs financiers

Un actif et un passif financier doivent être compensés à l'état de la situation financière des fonds si et seulement si le fonds a :

- un droit juridiquement exécutoire et inconditionnel de les compenser et ;
- l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les fonds ont un droit juridiquement exécutoire et inconditionnel de compenser un actif et un passif financier lorsque les conditions suivantes sont respectées :

- ce droit est exécutoire dans le cours normal des affaires et ;
- ce droit est exécutoire en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Les instruments financiers dérivés négociés sur les marchés hors cote, les prêts de titres et mises en pension, les sommes à recevoir sur la vente de titres et les sommes à payer pour l'achat de titres font l'objet d'accords généraux de compensation ou d'ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation à l'état de la situation financière, car le seul et unique critère respecté est le droit de compensation qui est exécutoire en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Les dérivés négociés en Bourse conclus indirectement par l'entremise de courtiers sont aussi assujettis à des accords généraux de compensation qui ne satisfont pas aux critères de compensation, car le seul et unique critère respecté est le droit de compensation qui est exécutoire dans le cours normal des affaires.

En conclusion, les fonds ne peuvent pas compenser de montants à l'état de la situation financière étant donné le non-respect des conditions indiquées ci-dessus.

Actif net détenu pour le compte des titulaires de contrat

L'obligation du fonds au titre de l'actif net détenu pour le compte des titulaires de contrat est évaluée à la valeur de rachat.

Autres éléments d'actif et de passif

La couverture déposée sur dérivés, le montant à recevoir sur contrats à terme standardisés, les primes à recevoir, la somme à recevoir pour la vente de titres ainsi que les intérêts, dividendes et autres montants à recevoir sont classés dans les prêts et créances et sont constatés au coût.

De même, le découvert sur couverture déposée sur dérivés, les charges à payer, le montant à payer sur contrats à terme standardisés, les retraits à payer, la somme à payer pour l'achat de titres et les intérêts, dividendes et autres montants à payer sont classés dans les passifs financiers et sont constatés au coût. Étant donné leur nature à court terme, leur valeur au coût se rapproche de leur juste valeur.

Prêts de titres et mises en pension

Certains fonds peuvent conclure des opérations de prêts de titres et de mises en pension par l'entremise du programme de prêts de titres de Fiducie Desjardins inc. (Fiducie), le gardien de valeurs des fonds.

Les titres prêtés et mis en pension ne sont pas décomptabilisés de l'état de la situation financière, car la quasi-totalité des risques et des avantages liés à leur propriété est conservée.

Afin de limiter le risque que la contrepartie ne puisse remplir ses obligations, les fonds reçoivent une garantie, représentant au moins 102 % du montant contractuel, qui est déterminée sur une base quotidienne selon la juste valeur des titres prêtés ou mis en pension au jour ouvrable précédent. Les titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêts de titres ne sont pas comptabilisés à l'état de la situation financière, car la quasi-totalité des risques et des avantages liés à leur propriété n'a pas été transférée aux fonds. Les garanties reçues sous forme d'espèces dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mises en pension sont quant à elles comptabilisées comme actifs financiers à l'état de la situation financière, aux postes « Garantie en trésorerie reçue pour les prêts de titre » et/ou « Garantie reçue pour les mises en pension » selon le cas. Un passif correspondant à l'obligation de remettre les titres est comptabilisé aux postes « Engagements relatifs à des prêts de titres » et/ou « Engagements relatifs à des mises en pension » selon le cas.

Les revenus générés par les activités du programme de prêts de titres sont constatés selon un taux préétabli. Ces revenus sont inclus au poste « Revenus provenant des prêts de titres et des mises en pension » à l'état du résultat global.

Pour connaître les fonds effectuant des opérations de mises en pension et de prêts de titres, se reporter à la section des notes afférentes aux états financiers – informations spécifiques relative à chacun des fonds.

Revenus

Les revenus d'intérêts à des fins d'attribution présentés à l'état du résultat global tirés des placements en titres de créance sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés. Les fonds n'amortissent pas les primes payées ni les escomptes reçus à l'achat de titres de créance à l'exception des obligations sans coupon qui sont amorties de façon linéaire. Les dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Le poste « Intérêts » peut inclure des revenus provenant d'autres sources. Les distributions d'intérêts et de dividendes reçues des fonds sous-jacents sont constatées à la date de distribution. Les distributions reçues des placements dans des fiducies de revenu et de redevances sont classées dans les revenus, les gains en capital ou les remboursements de capital en fonction des montants présentés par les gestionnaires de ces fiducies. En l'absence d'informations détaillées, la Compagnie ventilerait les sommes à sa discrétion.

Les revenus étrangers sont comptabilisés au montant brut reçu et sont inclus aux postes de revenus à l'état du résultat global. Les montants de l'impôt retenu à la source sur ces revenus sont présentés à titre de « Retenues d'impôt » de ce même état.

À la réalisation des instruments financiers dérivés, le gain ou la perte des dérivés détenus à des fins de couverture est inclus au poste « Gain net (perte nette) réalisé(e) » à l'état du résultat global. Le gain ou la perte des dérivés détenus à des fins autres que de couverture est inclus au poste « Revenu net (perte nette) provenant d'instruments financiers dérivés » de ce même état.

Conversion des devises étrangers

Les primes et les retraits des fonds sont libellés en dollars canadiens. Les actifs et les passifs en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les opérations, de même que les revenus et les dépenses, exprimés en devises, sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur aux dates des opérations.

Les écarts de conversion se rapportant à la trésorerie sont présentés à titre d'« Écart de conversion sur l'encaisse » et les écarts de conversion se rapportant à d'autres actifs et passifs financiers sont présentés sous les postes « Gain net (perte nette) réalisé(e) » et « Gain net (perte nette) non réalisé(e) » dans l'état du résultat global.

Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux opérations pour le compte des titulaires de contrat par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net lié aux opérations pour le compte des titulaires de contrat par part, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net lié aux opérations pour le compte des titulaires de contrat, divisée par le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période. Pour plus d'information, se référer à la note 9 « Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux opérations pour le compte des titulaires de contrat, par part ».

Impôts sur le revenu et sur les gains en capital

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), chaque fonds est considéré comme étant une fiducie créée à l'égard d'un fonds distinct. Les revenus du fonds, de même que les gains ou pertes en capital réalisés, le cas échéant, sont attribués régulièrement aux titulaires de contrat. Dans le cas de l'intérêt qui s'accumule dans un compte enregistré, les titulaires ne reçoivent pas de feuillet fiscal annuel. Toutefois, tout montant versé aux titulaires ou aux anciens titulaires peut être imposable entre leurs mains. Dans le cas de l'intérêt qui s'accumule dans un compte non enregistré, les titulaires reçoivent un feuillet fiscal annuel relatif aux revenus, aux gains ou aux pertes attribués. En vertu des lois fiscales actuelles, les fonds n'ont pas à payer d'impôt sur le revenu, à l'exception des retenues d'impôt étranger qui pourraient s'appliquer.

Normes comptables publiées, mais non encore en vigueur

IFRS 9 *Instruments financiers* (« IFRS 9 ») a été publiée en novembre 2009 et modifiée subséquemment en octobre 2010. C'était la première phase du projet de classement et d'évaluation des actifs et des passifs financiers. IFRS 9 remplacera IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. IFRS 9 a été complétée en trois parties, qui comprennent des modifications restreintes au classement et à l'évaluation des actifs et des passifs financiers, la dépréciation d'actifs financiers et la comptabilité de couverture générale. La comptabilité de macrocouverture a été retirée d'IFRS 9 et devrait faire l'objet d'une norme distincte. En novembre 2013, la date d'application obligatoire d'IFRS 9 du 1^{er} janvier 2015 a été retirée; la date d'application sera le 1^{er} janvier 2018 et l'adoption anticipée sera permise. Le gestionnaire évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces modifications sur les états financiers.

3. Transition aux IFRS

La présente note résume l'effet de la transition des fonds aux IFRS.

Choix à la transition

La seule exemption facultative adoptée par les fonds à la transition réside dans l'option de désigner un actif financier ou un passif financier comme étant à la JVRN à la date de transition aux IFRS. Ces instruments financiers étaient antérieurement comptabilisés à la juste valeur selon les PCGR canadiens, conformément à la Note d'orientation concernant la comptabilité (NOC) 18, *Sociétés de placement*.

Tableau des flux de trésorerie

Aux termes des PCGR canadiens, les fonds ne sont pas tenus de fournir un état des flux de trésorerie. Aux termes d'IAS 1, un jeu complet d'états financiers comprend, sans exception, un tableau des flux de trésorerie pour la période courante et comparative.

Classement des parts détenues pour le compte des titulaires de contrat

Aux termes des PCGR canadiens, les parts sont classées dans les capitaux propres à l'actif net détenu pour le compte des titulaires de contrat. Selon les IFRS, IAS 32 exige que les parts ou actions d'une entité qui incluent une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser cet instrument contre la trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme des passifs financiers. Comme les parts des fonds ne satisfont pas aux critères d'IAS 32 permettant le classement dans les capitaux propres, elles sont retraitées dans les passifs financiers à la transition aux IFRS.

Les fonds émettent des parts détenues pour le compte des titulaires de contrat qui incluent une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser cet instrument contre de la trésorerie ou un autre actif financier.

Réévaluation des placements à la JVRN

Aux termes des PCGR canadiens, les fonds évaluaient la juste valeur de leurs placements conformément au chapitre 3855, *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation*, qui exigeait le recours au cours acheteur pour les positions acheteur et au cours vendeur pour les positions vendeur, dans la mesure où ces cours étaient disponibles. Selon les IFRS, les fonds évaluent la juste valeur de leurs placements conformément aux indications d'IFRS 13 *Évaluation de la juste valeur*, suivant lesquelles la juste valeur correspond au prix compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur lorsque l'actif ou le passif a un cours acheteur et un cours vendeur. L'IFRS 13 permet également l'utilisation du cours moyen ou d'une autre convention d'évaluation suivie par les intervenants du marché pour déterminer la juste valeur à l'intérieur d'un écart acheteur-vendeur.

En conséquence, lors de la première application des IFRS, un ajustement a été comptabilisé pour refléter la valeur comptable de certains fonds au 1^{er} janvier 2013, au 30 juin 2013 et au 31 décembre 2013. La réévaluation des placements fait partie intégrante des retraitements à l'état de la situation financière. L'ajustement fait en sorte que la valeur liquidative calculée pour le rachat des parts correspond à l'actif net détenu pour le compte des titulaires de contrat. Se référer au tableau de rapprochement de la section des notes afférentes aux états financiers – informations spécifiques relative à chacun des fonds.

Ajustements effectués aux données antérieures

Outre les ajustements susmentionnés au titre de l'évaluation, les fonds ont retraité certains montants à la transition pour assurer la conformité de la présentation de leurs états financiers aux IFRS.

En outre, des retenues d'impôt, qui étaient antérieurement portées en déduction des revenus de dividendes aux termes des PCGR canadiens, ont été retraitées et sont présentées séparément à titre de charges selon les IFRS.

Pour connaître les montants de ces retraitements, se référer à la section des notes afférentes aux états financiers – informations spécifiques relative à chacun des fonds.

4. Jugements significatifs, estimations et hypothèses

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la Compagnie doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par les fonds aux fins de la préparation des états financiers.

Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Les fonds peuvent détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. La juste valeur est déterminée à partir de modèles qui maximisent l'utilisation de données de marché observables et minimisent celle de données non observables. Les fonds considèrent comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et sont examinés périodiquement par du personnel expérimenté de la Compagnie, indépendant de la partie qui les a créés.

Lorsque des prix cotés ne sont pas disponibles, les estimations de la juste valeur sont établies à l'aide de valeur actualisée et d'autres méthodes d'évaluation, sur lesquelles influent les hypothèses utilisées quant au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation qui reflètent divers degrés de risque, dont le risque de liquidité, le risque de crédit, et ceux liés aux taux d'intérêt, aux taux de change et à la volatilité des prix et des taux.

Le calcul des justes valeurs peut différer compte tenu de l'utilisation du jugement dans l'application des techniques d'évaluation et d'estimations acceptables. La juste valeur reflète les conditions du marché à une date donnée et, pour cette raison, peut ne pas être représentative des justes valeurs futures. Se référer à la note 8 « Informations sur les instruments financiers » pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers.

Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les fonds, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants quant à la question de savoir si l'activité des fonds consiste à investir afin de bénéficier d'un rendement global aux fins de l'application de l'option de la juste valeur aux actifs financiers selon IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39). Le jugement le plus important réside dans la détermination que certains placements sont détenus à des fins de transaction et que l'option de la juste valeur peut être appliquée aux placements qui ne sont pas détenus à de telles fins. Se référer à la note 8 pour de plus amples renseignements sur les instruments financiers.

5. Actif net détenu pour le compte des titulaires de contrat

Structure des fonds et des parts

Les fonds sont des actifs en propriété exclusive de Desjardins Sécurité financière et ils sont distincts des autres actifs de la Compagnie. À l'exception des cas où la Compagnie a acquis un intérêt dans un fonds, les actifs des fonds ne peuvent être utilisés qu'aux fins du paiement de prestations en vertu des contrats.

Les parts de chaque fonds sont attribuées à chaque contrat afin de déterminer la valeur des prestations payables en vertu de ces contrats. Le titulaire de contrat n'acquiert aucun droit direct sur les parts ni sur l'actif d'un fonds du fait d'avoir souscrit un contrat, mais simplement un droit aux prestations payables en vertu de ce contrat.

Sous réserve des règles administratives de la Compagnie, les titulaires de contrat ont le droit de faire des transactions en vertu de leur contrat, comme des paiements de prime, des rachats et des transferts entre les fonds. À la suite de ces transactions, des parts sont attribuées à leur contrat ou retirées de celui-ci conformément aux modalités de chaque contrat ou aux dispositions de la loi. Comme les titulaires de contrat ne possèdent pas les parts d'un fonds, ils ne peuvent pas vendre ni transférer la propriété de parts à une autre partie. Les parts d'un fonds ne confèrent aucun droit de vote.

Évaluation des parts

Les parts d'un fonds sont évaluées selon les règles administratives établies par la Compagnie et conformément au contrat et à toutes les lois et à tous les règlements applicables aux fonds.

La valeur liquidative par part est déterminée chaque jour de Bourse au moyen de la division de l'actif net détenu pour le compte des titulaires de contrat par le nombre de parts en circulation.

Nombre de parts

Le nombre de parts dans chaque fonds aux 30 juin 2014 et 2013 et le nombre de parts attribuées à des contrats ou rachetées des contrats au cours de chaque période sont les suivants :

	Parts en circulation		Parts attribuées		Parts rachetées	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Capitaux à court terme	123 470	128 612	9 185	18 224	13 397	7 007
Actions canadiennes	101 155	112 169	2 006	686	9 573	12 304

6. Frais de gestion et autres frais

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés en fonction de l'actif net du fonds à chaque date d'évaluation. Dans le cas du Fonds d'actions canadiennes, les frais de gestion sont de 2 % par année pour les polices établies après 1988 et de 1,5 % par année pour les polices établies avant 1989. Pour le Fonds de capitaux à court terme, les frais de gestion s'élèvent à 1,5 % par année.

Charges d'exploitation

En plus des frais de gestion, une charge est appliquée à chaque fonds relativement aux dépenses d'exploitation et d'administration qui le concernent. Par ailleurs, chaque fonds doit prendre en charge toutes les taxes, y compris la taxe sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente harmonisée (TVH) si applicable, et tous les frais de courtage engagés à l'achat et à la vente de placements en son nom.

Ratios des frais de gestion

Les ratios des frais de gestion applicables au cours de la période close le 30 juin 2014 et des cinq derniers exercices se rapportent aux frais de gestion, de garantie et d'exploitation et se détaillent comme suit* :

	30 juin 2014	31 déc. 2013	31 déc. 2012	31 déc. 2011	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Au 30 juin	%	%	%	%	%	%
Capitaux à court terme	1,6499	1,6515	1,5679	1,5486	1,5453	1,5189
Actions canadiennes	2,1466	2,1282	2,0677	2,0539	2,0300	1,9783

* À partir de 2013, les ratios des frais de gestion comprennent toutes les taxes de vente applicables (taxes de vente non incluses avant 2013).

7. Opérations entre parties liées

Les fonds versent des frais de gestion, présentés à l'état du résultat global, à la Compagnie, lesquels sont calculés quotidiennement sur la valeur liquidative du fonds et payés mensuellement au taux annuel spécifié à la note 6.

8. Informations sur les instruments financiers

Informations préliminaires DSF

Les actifs des fonds d'accroissement de L'Impériale sont détenus par la Compagnie au nom des titulaires de contrat. Ces fonds ne constituent pas des entités juridiques indépendantes. Les titulaires de contrat ne sont donc pas propriétaires des actifs des fonds et ne détiennent aucune participation dans ces fonds. Toutefois, les risques découlant des instruments financiers liés aux fonds sont assumés par les titulaires de contrat. La valeur du fonds distinct peut augmenter ou diminuer selon les fluctuations du marché.

De plus, les fonds sont assortis d'une garantie des dépôts limitée à 75 % qui protège les dépôts jusqu'à des dates d'échéance particulières.

Niveaux hiérarchiques des instruments financiers évalués à la juste valeur

L'évaluation de la juste valeur des instruments financiers est établie en fonction des trois niveaux hiérarchiques suivants :

- Le niveau 1 a trait à une évaluation fondée sur des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques ;
- Le niveau 2 a trait à des techniques d'évaluation fondées principalement sur des données observables sur le marché ;
- Le niveau 3 a trait à des techniques d'évaluation qui ne sont pas fondées principalement sur des données observables sur le marché.

Si des données d'entrée de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données significatives pour l'évaluation de la juste valeur.

Suivi des évaluations

La Compagnie a la responsabilité d'établir les évaluations à la juste valeur incluses dans les états financiers des fonds, y compris les évaluations de niveau 3. La Compagnie obtient les prix auprès d'un tiers fournisseur de services d'établissement des prix et ceux-ci font l'objet d'un suivi et d'un examen quotidiens. Le comité de suivi des évaluations s'assure que des procédures opérationnelles appropriées ainsi qu'une structure de surveillance adéquate sont en place et suivies. Des bulletins de suivi mensuels sont produits et envoyés à chacun des membres pour approbation. Mensuellement, le comité de suivi des évaluations vérifie les différentes évaluations. Trimestriellement, ce comité examine et approuve les évaluations des titres de niveau 3 après avoir obtenu la confirmation des évaluations de chacun des gestionnaires de portefeuilles, au besoin. Le cas échéant, il approuve des ajustements apportés aux prix ou aux estimations fournis par le tiers fournisseur.

Établissement des niveaux

Un changement dans la méthode d'évaluation de la juste valeur peut entraîner un transfert entre niveaux. La politique des fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Les types de placements énumérés ci-après pourraient être classés de niveau 3 advenant que leur prix ne soit plus fondé sur des données observables.

a) Titres de marché monétaire

Les titres de marché monétaire proviennent principalement du secteur public et de sociétés, qui sont évalués selon des modèles fondés sur des données d'entrée comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités. Comme les données d'entrée significatives aux fins de l'évaluation sont généralement observables, les titres de marché monétaire sont classés au niveau 2. Les titres de marché monétaire du secteur public garantis par le gouvernement sont classés au niveau 1.

b) Actions

Les actions sont classées au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Certaines actions ne sont pas négociées fréquemment, si bien qu'aucun prix observable n'est disponible. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables et la juste valeur est classée au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3. Les bons de souscription non cotés sont évalués selon un modèle d'évaluation reconnu et sont généralement classés au niveau 2.

c) Obligations

Les obligations du secteur public garanties par le gouvernement sont classées au niveau 1. Les obligations de sociétés, qui sont évaluées selon des modèles fondés sur des données d'entrée comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités, sont habituellement classées au niveau 2.

d) Titres adossés à des créances hypothécaires et titres adossés à des crédits mobiliers

Les titres adossés à des créances hypothécaires et les titres adossés à des crédits mobiliers comprennent principalement des titres de sociétés, qui sont évalués selon des modèles fondés sur des données d'entrée comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités. Comme les données d'entrée significatives aux fins de l'évaluation sont généralement observables, les titres adossés à des créances hypothécaires et les titres adossés à des crédits mobiliers sont habituellement classés au niveau 2.

e) Fonds de placement

Les fonds de placement publics sont classés au niveau 1 lorsque ceux-ci ont un prospectus sans restriction et qu'un prix fiable est observable. Certains fonds de placement ne sont pas publics, leur prix est alors déterminé au moyen de données de marché observables et la juste valeur est classée au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3.

f) Instruments financiers dérivés

Les instruments dérivés se composent de contrats de change à terme pour lesquels les écarts de crédit de la contrepartie sont observables et fiables ou pour lesquels les données d'entrée liées au crédit sont considérées comme importantes pour la juste valeur, sont classés au niveau 2.

Les renseignements détaillés concernant la hiérarchisation des instruments financiers de chaque fonds se retrouvent à la section Informations sur les instruments financiers relative à chacun des fonds. Pour les titres classés au niveau 3, les techniques d'évaluation et les hypothèses sont également à la section Informations sur les instruments financiers relative à chacun des fonds.

Gestion des risques découlant des instruments financiers

Durant le cours normal de leurs activités, les fonds sont exposés à différents risques découlant des instruments financiers, notamment le risque de marché (incluant le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix), le risque de concentration, le risque de crédit et le risque de liquidité. La stratégie globale de gestion des risques des fonds met l'accent sur la nature imprévisible des marchés financiers et vise à maximiser le rendement des fonds. La majorité des placements comportent un risque de perte en capital.

Conformément à la politique de placement des fonds, les risques sont surveillés trimestriellement par la Compagnie.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque de variation de la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'instruments financiers découlant d'une fluctuation des paramètres affectant cette valeur, notamment les taux d'intérêt, les taux de change et les prix du marché.

Risque de change

Le risque de change est défini comme le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères.

Les fonds s'exposent au risque de change en détenant des éléments d'actif et de passif libellés en devises autres que le dollar canadien, la devise d'exploitation des fonds, puisque la valeur des titres libellés en devises étrangères variera en fonction des taux de change en vigueur. Les fonds peuvent conclure des contrats de change à terme pour réduire leur exposition au risque de change.

L'exposition des fonds au risque de change est présentée en fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (incluant les dérivés et le montant nominal des contrats de change à terme et des contrats à terme standardisés sur devises, le cas échéant).

Lorsque la valeur du dollar canadien diminue par rapport à la valeur d'une devise étrangère, la valeur des placements étrangers augmente. À l'inverse, lorsque la valeur du dollar canadien augmente, la valeur des placements étrangers diminue.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un fonds de placement investit dans des instruments financiers portant intérêt. En général, la valeur de ces titres augmente si les taux d'intérêt baissent et diminue si les taux d'intérêt augmentent. La Compagnie gère ce risque en calculant et surveillant la duration effective moyenne du portefeuille concernant ces titres. Les fonds détiennent également un montant limité de trésorerie exposé à des taux d'intérêt variables qui les exposent au risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie.

Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt.

La Compagnie compte gérer ce risque au moyen d'une sélection de titres judicieuse et d'autres instruments financiers, conformément aux limites définies. Le risque maximal découlant des instruments financiers est déterminé en fonction de la juste valeur des instruments financiers. Toutes les positions des fonds sont surveillées mensuellement par la Compagnie et révisées trimestriellement par le comité de placement. Les instruments financiers détenus par les fonds sont exposés au risque lié au cours du marché découlant des incertitudes relatives aux cours futurs des instruments.

Le risque lié au cours du marché est géré au moyen de la diversification des ratios d'exposition du portefeuille.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique ou un secteur d'activité. Pour les fonds dont la stratégie est d'investir à l'international, la concentration par emplacement géographique sera présentée entre autres selon le pays d'incorporation ou la région. Pour les fonds dont la stratégie est d'investir localement, la concentration par secteur d'activité sera présentée entre autres selon leurs investissements dans les secteurs financiers, de soins de santé, de l'énergie, etc.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne soit pas en mesure de payer le montant total à l'échéance.

Transactions sur instruments financiers

Les fonds sont exposés au risque de crédit. Le risque de crédit propre aux fonds et le risque de crédit de la contrepartie sont pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris les instruments financiers dérivés. Les transactions sont réglées ou payées à la livraison par l'entremise de courtiers approuvés. Le risque de défaillance est jugé minime, puisque la livraison des titres vendus est effectuée seulement lorsque le courtier a reçu le paiement.

Le paiement sur achat est effectué une fois les titres reçus par le courtier. La transaction échouera si une des parties ne respecte pas ses obligations.

Le recours à des dépositaires et à des courtiers primaires qui procèdent au règlement des transactions comporte toutefois des risques et, dans de rares circonstances, les titres et autres actifs déposés auprès du dépositaire ou du courtier peuvent être exposés au risque de crédit lié à ces parties. En outre, des problèmes d'ordre pratique ou des retards peuvent survenir lorsque les fonds tentent de faire respecter leurs droits à l'égard des actifs en cas d'insolvabilité d'une telle partie.

Les instruments financiers dérivés sont des contrats dont la valeur est fonction notamment d'un actif sous-jacent, tels des taux d'intérêt et des cours de change. La grande majorité des contrats d'instruments financiers dérivés est négociée de gré à gré entre les fonds et leurs contreparties, et comprend des contrats de change à terme, des swaps et des options. Les autres transactions sont des contrats négociés en Bourse comprenant principalement des contrats à terme standardisés.

Transactions de prêts de titres et de mises en pension

Les transactions de prêts de titres et de mises en pension exposent les fonds à un risque de crédit. Ces transactions sont encadrées par des conventions de participation de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières. Pour atténuer le risque de crédit, les fonds concluent également des ententes de compensation avec les contreparties et exigent un pourcentage de constitution de garanties (sûretés financières) sur ces transactions. Les fonds n'acceptent de la part des contreparties que des sûretés financières qui respectent les critères d'admissibilité définis dans le cadre de leurs politiques. Ces critères favorisent la réalisation rapide des sûretés advenant une situation de défaut. Les sûretés reçues et données par les fonds prennent principalement la forme d'encaisse et de titres de gouvernements. Des renseignements supplémentaires sur les actifs affectés et reçus en garantie sont présentés à la section des notes afférentes aux états financiers – informations spécifiques relative à chacun des fonds.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le fonds éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers.

Les fonds sont exposés aux rachats quotidiens de parts en espèces. Ils investissent donc la majorité de leurs actifs dans des placements liquides (c'est-à-dire des placements qui sont négociés sur un marché actif et dont ils peuvent facilement se départir). Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, au moins 90 % des actifs des fonds doivent être composés de placements liquides.

Certains fonds peuvent investir dans des dérivés, des titres de créance et des titres de capitaux propres non cotés qui ne sont pas négociés sur un marché actif. En conséquence, certains fonds pourraient ne pas être en mesure de liquider rapidement ces placements à des montants se rapprochant de la juste valeur, ou de réagir à des événements spécifiques, comme une détérioration de la solvabilité d'un émetteur en particulier.

Les parts attribuées à des contrats sont rachetables au gré du détenteur. Toutefois, la Compagnie ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de trésorerie réelles, car les détenteurs conservent généralement ces instruments pour une plus longue période.

Gestion du risque lié aux parts détenues pour le compte des titulaires de contrat

Les parts attribuées et en circulation sont considérées comme constituant le capital des fonds. Les fonds ne sont pas assujettis à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne les primes et retraits, exception faite de certaines exigences minimales en matière de souscription. Les titulaires de contrat ont le droit d'exiger le versement de la valeur liquidative par part des fonds pour la totalité ou une partie des parts qu'ils détiennent par avis écrit à la Compagnie. L'avis écrit doit être reçu dans le délai prescrit. Par ailleurs, l'avis doit être irrévocable et la signature doit être garantie par une banque à charte canadienne, une société de fiducie ou un courtier en placement reconnu par la Compagnie. Les parts détenues pour le compte des titulaires de contrat sont rachetables contre un montant de trésorerie égal à la quote-part correspondante de la valeur liquidative des fonds.

Informations complémentaires

Pour obtenir des renseignements concernant la classification des instruments financiers présentés à la juste valeur et les risques spécifiques à chacun des fonds, se reporter à la section des notes afférentes aux états financiers – informations spécifiques relative à chacun des fonds.

9. Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux opérations pour le compte des titulaires de contrat, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net lié aux opérations pour le compte des titulaires de contrat, par part pour les périodes closes les 30 juin 2014 et 2013 s'établit comme suit :

		Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux opérations pour le compte des titulaires de contrat \$	Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période	Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux opérations pour le compte des titulaires de contrat, par part \$
Capitaux à court terme	30 juin 2014 30 juin 2013	(4 548) (3 957)	125 518 125 418	(0,04) (0,03)
Actions canadiennes	30 juin 2014 30 juin 2013	672 251 16 069	104 939 118 647	6,41 0,14

Choisir Desjardins...

c'est choisir le Mouvement des caisses Desjardins, le plus important groupe financier coopératif au Canada, dont la **solidité financière est reconnue** par les agences de notation qui lui attribuent des cotes comparables, sinon supérieures, à celles des cinq grandes banques canadiennes et des autres compagnies d'assurances :

- Standard and Poor's A+
- Moody's Aa2
- Dominion Bond Rating Service AA
- Fitch AA-



Desjardins
Assurances

VIE • SANTÉ • RETRAITE

Coopérer pour créer l'avenir

Desjardins Assurances désigne Desjardins
Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

Ce document est imprimé sur du papier Cascades Rolland Enviro100.



RECYCLÉ
Papier fait à partir
de matériaux recyclés
FSC® C103452

Le rapport semestriel 2014 est également disponible sur notre site Internet :

desjardinsassurancevie.com